

Réunion d'information syndicale Spéciale AESH

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU vous proposent de vous rencontrer lors d'une **réunion d'information syndicale** qui aura lieu

Le mercredi 14 décembre 2020
De 09h30 à 12h ou de 14h à 16h30
selon votre convenance

Cette réunion se déroulera en visioconférence.

Pour y participer il vous suffit de vous inscrire, par mail à

s3cle@snes.edu ou à snu63@snuipp.fr

en précisant si vous serez présent(e) le matin ou l'après-midi.

Suite à votre inscription, vous recevrez le lien pour assister à la visioconférence.

Ordre du jour :

Actualités dans l'Académie :
Droits et conditions de travail
Revalorisation salariale
Prestations sociales

Lors de cette réunion, nous répondrons à vos questions et échangerons avec vous sur l'actualité de notre Académie.

Conformément à l'article 5 du décret du 28 mai 1982, les personnels ont la possibilité d'assister pendant leur temps de service à une réunion d'information syndicale dans la limite de 3 demi-journées par année scolaire.

Pour cela, il vous suffit juste d'envoyer une autorisation d'absence à votre coordonateur PIAL en indiquant le motif suivant : "Réunion d'Information Syndicale".

Nos droits ne s'usent que si on ne s'en sert pas !